

# RÉSULTATS : Sondage 2018 sur Postes Canada

Méthode d'enquête : Web  
 Période de sondage : 19 novembre – 23 novembre 2018  
 Date de la mise en tableaux : 23 novembre 2018  
 Total des réponses : 5 714  
 À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins [1,3] %, 19 fois sur 20.

% des réponses :

## 1. Dans quelle mesure les services d'expédition et de livraison de Postes Canada (envoi et réception de courrier, de colis, etc.) sont-ils importants pour votre entreprise? (Sélectionnez une seule réponse)

- 52.4 Très importants
- 31.9 Assez importants
- 11.2 Pas très importants
- 3.8 Pas importants du tout
- 0.0 Je ne sais pas
- 0.8 Je n'utilise pas les services de Postes Canada

## 2. Les grèves tournantes en cours à Postes Canada ont-elles eu des effets négatifs sur votre entreprise jusqu'ici? (Sélectionnez une seule réponse)

- 61.3 Oui
- 38.7 Non

Si oui, veuillez décrire ces effets :

Si Q2 = Oui, poser la Q3, sinon passer à la Q4

## 3. Combien les grèves tournantes ont-elles coûté à votre entreprise jusqu'ici (p. ex. commandes perdues, recours à des services d'expédition plus chers, obligation d'assurer vous-même vos livraisons, retards de paiement)? (Veuillez entrer un montant approximatif)

2587,4 Moyenne \$

## 4. Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants concernant les grèves tournantes à Postes Canada? (Sélectionnez une réponse pour chaque ligne)

	D'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas/sans objet
Ces grèves font peser une plus grande incertitude sur mon entreprise	61.1	25.6	13.4
J'utiliserai désormais moins les services de Postes Canada parce que ses employés sont trop souvent en grève et cela perturbe mes activités	62.6	21.4	16.0
Pendant la grève, j'ai fait appel à d'autres services d'expédition pour envoyer du courrier et des colis de mon entreprise	57.0	29.0	14.0
Le gouvernement fédéral devrait adopter une <a href="#">Error! Hyperlink reference not valid.</a> des employés de Postes Canada	70.6	13.5	15.9

## 5. Votre entreprise est-elle confrontée aux problèmes suivants pendant les grèves tournantes à Postes Canada? (Sélectionnez une réponse pour chaque ligne)

	Oui	Non	Je ne sais pas/sans objet
Mes marchandises sont livrées en retard aux clients	34.7	43.3	22.0
J'ai moins de liquidités dans mon entreprise à cause du retard de livraison des chèques et des factures	64.2	28.4	7.4
J'attends que mes fournisseurs puissent m'approvisionner en produits dont j'ai besoin	38.6	47.6	13.8
J'ai dû avoir recours à des services d'expédition plus chers	51.8	37.0	11.3
Je n'embauche pas de personnel saisonnier parce que je ne sais pas quand la grève prendra fin	6.3	52.8	40.9
Mes clients ne reçoivent pas mes circulaires publicitaires à temps pour pouvoir profiter des aubaines que je leur offre	14.6	43.5	41.9
Mon entreprise tire moins de revenus des journées spéciales et des fêtes (p. ex. Vendredi fou, Cyberlundi, Noël)	12.4	45.6	41.9

## 6. Avez-vous entendu parler du programme d'économies ShipTime de la FCEI (rabais sur les coûts d'expédition)? (Sélectionnez une seule réponse)

- 10.4 Oui, et j'y ai recours
- 49.6 Oui, mais je n'y ai pas recours
- 39.9 Non, mais j'aimerais en savoir plus à ce sujet

**« une loi pour forcer le retour au travail »**

Une loi de retour au travail est une loi que le gouvernement fédéral ou une province fait voter pour régler un conflit de travail. Elle met fin à une grève ou un lock-out en imposant un processus d'arbitrage obligatoire aux deux parties au conflit ou un nouveau contrat de travail sans négociation. C'est en juin 2011 qu'Ottawa a eu recours la dernière fois à une telle loi pour contraindre les employés de Postes Canada de retourner au travail.